

GARDE-CORPS EN VERRE : NORMES, INSTALLATION ET ENTRETIEN

lun 01/10/2018 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Un garde-corps s'installe au niveau d'un balcon, d'une terrasse, d'une loggia, d'un toit-terrasse ou d'un escalier. Il s'agit à la fois d'un élément décoratif et protecteur puisqu'il évite aux personnes de tomber. Le verre est un matériau aux nombreux avantages pour la constitution d'un garde-corps puisqu'il offre une protection quasiment invisible qui se veut discrète et moderne. Il faut toutefois savoir qu'il s'agit de la solution la plus onéreuse concernant ce type d'équipements.

Garde-corps en verre : les caractéristiques

Le matériau qu'est le verre convient comme [garde-corps](#) pour les personnes recherchant une installation minimaliste. En copropriété, il permet également de protéger contre les rayons du soleil et peut même fournir des performances appréciables en termes d'isolation thermique et acoustique.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

